



La Trame



DOSSIER : Un nouvel espace culturel



Extraits des délibérations

Conseil Municipal du 13 avril 2017

- Ce conseil municipal était essentiellement consacré au vote des différents budgets. Le budget primitif 2017 se caractérise par la poursuite des économies engagées depuis plusieurs années avec une section de fonctionnement qui s'établit à 3 537 000 € alors qu'il avait été inscrit 3 658 000 € en 2016. Le budget primitif 2017 a été voté à l'unanimité.
- Suite à l'évolution des statuts de la Communauté de Communes Loire-Semène, un conseiller communautaire supplémentaire pour la commune de Saint Just Malmont a été désigné à l'unanimité. Il s'agit de M. Philippe Dutel.

Conseil Municipal du 30 juin 2017

- M. le maire informe que tous les conseillers municipaux sont convoqués ce jour afin de désigner leurs délégués et suppléants qui seront chargés de procéder à l'élection des sénateurs le 24 septembre 2017. Avec 15 "grands électeurs", Saint Just Malmont dispose d'un nombre de voix conséquent.

Conseil Municipal du 27 juillet 2017

- Les élus ont approuvé à l'unanimité le dossier de consultation des entreprises concernant la réhabilitation du bâtiment du Cercle. Ce dossier de consultation comporte 18 lots répertoriant ainsi l'ensemble des corps de métiers du secteur du bâtiment.
- Le marché de prestation de services pour l'exploitation de la station d'épuration de Roche Moulin et la surveillance des trois postes de relevage doit être renouvelé à partir du 1^{er} novembre 2017. A cet effet, les conseillers municipaux ont approuvé à l'unanimité le dossier de consultation des entreprises pour un marché d'une durée de six ans.

Hommage à Marius Bugnazet

Marius Bugnazet est décédé à l'âge de 88 ans le 22 septembre dernier

La GAEC de Sainte Croix est aujourd'hui une exploitation agricole modèle à plusieurs titres : productivité, qualité, bien-être animal, propreté des lieux...

Ce résultat en perpétuel mouvement est dû au travail de plusieurs générations d'agriculteurs et particulièrement à Marius Bugnazet, animé par cette volonté de faire toujours plus et mieux.

Il a toujours su au moment opportun, prendre les bonnes décisions et anticiper les différentes crises agricoles en utilisant les dernières innovations techniques, en adaptant sa production ou en développant une activité d'entreprise agricole.

Cette capacité d'organisation et de rigueur a été vite remarquée par Monsieur Marc Pays, Maire de 1966 à 1971, qui confie à Marius Bugnazet, alors conseiller municipal, la mission de faire "ouvrir" les chemins ruraux et de les rendre carrossables afin de favoriser le développement des activités agricoles. Il connaissait chaque recoin de sa campagne pour l'avoir arpentée au volant de son tracteur, de sa moissonneuse ou tout simplement à pieds en "marquant la repérée" ou en partant à la chasse.



Entouré par sa famille, Marius Bugnazet s'est éteint au terme d'une vie de labeur, animé jusqu'à son dernier souffle par le sentiment du devoir accompli.



Un des projets emblématiques du programme électoral que vous avez validé lors des dernières élections municipales fait l'objet de la "une" de la Trame.

La renaissance du bâtiment du Cercle en espace culturel qui a mobilisé notre énergie, nos compétences sans négliger une part affective qui lie un certain nombre d'entre nous à l'histoire de ce lieu.

Vos élus ont travaillé ce projet dans les moindres détails techniques et architecturaux tout en restant attentifs à l'enveloppe budgétaire impartie.

La Communauté de Communes Loire-Semène que je préside constitue le meilleur catalyseur pour obtenir et optimiser les financements octroyés par la Région et le Département.

Désormais, ces instances contractualisent directement avec les communautés de communes qui portent les projets d'une certaine envergure.

Le bâtiment du Cercle, la future maison médicale, le parc paysager et la rénovation énergétique du gymnase N°1 affichent aujourd'hui 780 000 euros de subventions.

Ces équipements nécessaires à l'attractivité de notre commune et au bien-être de ses habitants vont se concrétiser d'ici la fin du mandat.

Votre équipe municipale a pris avec vous des engagements qu'elle entend bien honorer. C'est avec une détermination intacte et une même volonté de servir l'intérêt général que vos élus entament cette seconde moitié du mandat que vous leur avez confié.

Votre Maire,
Frédéric Girodet

SOMMAIRE

Actualités Municipales	P. 2
Editorial - Sommaire	P. 3
Rétrospective	P. 4
Personnel Communal - C.I.S.P.D.	P. 9
Travaux	P. 10
Dénomination des voies	P. 12
DOSSIER : Un nouvel espace culturel	P. 14
Vie Scolaire	P. 16
Associations	P. 20
Marie, Maloë, 100 ans les séparent	P. 23
Maladie de Lyme	P. 24
Rencontre avec...	P. 26
A ne pas manquer	P. 27
Agenda	P. 28

Prochaine parution : Janvier 2018

*Les articles et photos doivent parvenir
en mairie par mail à l'adresse
mairie@saintjustmalmont.fr
avant le 1er décembre 2017*

Les photos doivent avoir une résolution suffisante
(attention aux photos prises avec des téléphones mobiles).

Directeur de la publication : Frédéric Girodet, Maire
Coordinatrice de Rédaction : Dominique Colomb, Adjointe à la Communication
Conception & rédaction : service & commission Communication
Crédit photos : mairie, associations, écoles
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont
Tirage : 2000 exemplaires
Mairie de St-Just-Malmont - Place M. Louise Deguillaume 43240 ST JUST MALMONT
Tél. : 04 77 35 01 40 - Fax : 04 77 35 92 34 - Mail : mairie@saintjustmalmont.fr
Site internet : www.saintjustmalmont.fr

Rétrospective

Du 2 au 4 Juin - Grands Prix Nationaux (G.P.N.) de Musique F.S.C.F.



Près de 400 bénévoles pour accueillir les musiciens de 22 sociétés participant aux concours



Des kilomètres de guirlandes et des milliers de fleurs pour la décoration des communes de Saint Just Malmont, Dunières et Saint Romain Lachalm.



Le Gymnase N°1 de Saint Just Malmont décoré pour accueillir les concours

Cérémonie d'ouverture des G.P.N. à Dunières, en présence de Christian Babonneau, Président de la Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.).



Le samedi matin, la place de la mairie était très animée avec les Cors des Alpes de Brignais, les Hibiscus d'Or et Marie Stella de Guadeloupe.



200 acteurs, 1800 spectateurs au spectacle en relief "Musique en 4 D" le vendredi et le samedi en soirée... le public était conquis...!!!



Deux chorales et une école de musique...



Un peu de banda pour l'ambiance...



Des images et des ombres en relief...



Passion BF Bourgogne, concourant en division G.P.N., conserve son titre de Champion de France.



Dans le gymnase de Dunières plein à craquer, Velay Synergie, concourant en division Promotion Nationale, obtient un Prix d'Honneur et se maintient dans les 10 meilleures formations musicales de France.



Un DVD est en cours de réalisation par des professionnels pour retracer le week-end des Grands Prix Nationaux de Musique 2017, et sera mis en vente prochainement.

10 Juin - Fête d'Eté



Le Comité des Fêtes avait remis le couvert pour tenter de battre son propre record de la plus grosse potée auvergnate détenue depuis 2010. Malgré le beau temps et les mille potées servies, l'exploit n'a pas eu lieu. Cependant, la fête a battu son plein jusque tard dans la nuit avec le feu d'artifice et la soirée dansante.



23 Juin - Fête de la Musique

Les températures clémentes de cette soirée estivale ont permis au public nombreux de passer un agréable moment musical et convivial.

Les groupes Hall Bues Band et Tribute ont conquis l'assistance.

Les grillades proposées par les commerçants et la buvette tenue par les organisateurs des classes en 7 ont agrémenté cette soirée.

23 Juillet - Spectacle Folklorique

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Interfolk qui organise le Festival International Folklorique du Puy en Velay chaque année, la municipalité a proposé un spectacle avec le groupe malaisien "Orang Orang Drum Theatre".

Le public a été captivé par les chorégraphies et percussions mises en relief par les artistes asiatiques.



Du 2 au 4 Septembre - Fête Patronale

En ce dernier week-end avant la rentrée scolaire, la commune était en fête. Dès le samedi après-midi, les manèges et attractions étaient déjà en marche tandis que les Classes en 7, après un banquet animé, ont arpenté les rues pour présenter leurs chars et costumes dans une ambiance très conviviale.



La soirée s'est poursuivie devant la mairie avec la buvette du Comité des Fêtes, le repas campagnard préparé par l'amicale des sapeurs-pompiers et la retraite aux flambeaux.



Le lendemain, dès l'aube, les musiciens réveillaient les saint-justaires au son des clairons et trompettes. Les petits cyclistes, quant à eux, défilaient avec leurs vélos fleuris au cours de l'après-midi.



Enfin, pour conclure ce week-end festif, la Boule Amicale proposait sa traditionnelle et succulente soupe aux choux le lundi.





Exposition en Mairie

De juin à septembre - Maguy Cartal a présenté ses peintures à l'huile représentant des paysages, la faune et la flore, ou encore des villes et villages, ainsi que des cadres sculptés en bois.



8 Septembre - Fête du Sport

Les enfants des écoles de la commune s'étaient retrouvés au complexe sportif afin de profiter d'initiations à différents sports proposés sur la commune. Les bénévoles des associations sportives encadraient les activités avec l'aide de parents d'élèves qui accompagnaient les groupes. La municipalité offrait ensuite une petite collation .



9 Septembre - Forum des Associations

Ce rendez-vous incontournable des familles saint-justaires a attiré cette année une foule nombreuse en quête d'informations sur l'ensemble des activités proposées. Avec le large panel qui compose le paysage associatif de la commune, les enfants et les adultes ont donc pu trouver de quoi occuper leur temps libre...!!!



Bienvenue à Annick Rouchon et Jonathan Foutier

Après un passage de témoin réussi avec Emmanuel Sahuc, qui a rejoint Saint Genest Malifaux pour un poste de Secrétaire de Mairie, Annick Rouchon a pris ses fonctions à temps plein au 1^{er} juillet sur le poste administratif en charge des affaires scolaires et comptabilité.

Forte de ses expériences en collectivité, avec notamment un poste de secrétaire de mairie dans une petite commune de la Loire, elle a en charge, en soutien à Christian Souvignet, la comptabilité, des dossiers de marchés publics, et comme Emmanuel, l'encadrement du personnel des écoles et du restaurant scolaire. La rentrée de septembre était son baptême du feu.



Aux Services Techniques, suite au départ de deux agents en charge notamment de travaux de maçonnerie, nous avons recruté Jonathan Foutier, saint-justaire de souche, qui possède le permis poids lourds indispensable, et qui a su s'intégrer rapidement au reste de l'équipe et permis la poursuite de travaux en régie dès le 1^{er} août. Un certain nombre de chantiers ont pu se concrétiser.

Comme la majorité des agents de la collectivité, ils occupent un poste de spécialiste, mais assument également des missions de polyvalence. Nous leur souhaitons une bonne continuation.

Formation aux premiers secours - PSC1

Neuf agents municipaux des services techniques et administratifs, ainsi que du personnel encadrant les écoles, ont bénéficié d'une formation aux premiers secours, dispensée par Daniel Rivet, Capitaine formateur au sein de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Loire.

Durant une journée, ces stagiaires ont reçu une formation théorique accompagnée d'exercices pratiques leur permettant de se familiariser aux gestes de premiers secours et d'utiliser le défibrillateur.

C'est lors d'une réception, organisée par la municipalité, que chaque participant s'est vu remettre le diplôme validant leur stage, le "Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile", appelé plus communément le PSC1.



*Félicitations à nos diplômés,
Marie-Pierre Azéma, Emmanuelle Dabernat,
Franck Jourdat, Katy Lachat, Martine Paneï, Camille
Poyet, Thierry Proriol, Rosa Bella Rochet et Laëtitia Vitali.*



Dans le cadre des actions mises en place par le Conseil Intercommunal de Surveillance et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.) de la Communauté de Communes Loire Semène, pendant les vacances scolaires, en direction des jeunes, des chantiers ont été proposés par les différentes communes participantes. A Saint Just Malmont, les jeunes volontaires se sont rendus très utiles en repeignant l'abri bus de la rue Nationale.

Un tournoi de foot a été organisé sur la commune rassemblant de nombreux participants et spectateurs. En outre des journées détente ont été proposées aux jeunes participants à ces chantiers. Une bonne façon de se rendre utile, d'agir pour le collectif et d'acquérir des valeurs de mérite et de travail.

Retour en images sur les nombreux chantiers réalisés par les agents municipaux...



Stabilisation et finition des accotements
Chemin de La Ratelière



L'entretien tient une place prépondérante dans les plannings des agents des services techniques : tonte, élagage, fauchage des accotements, nettoyage des grilles et des déversoirs d'orage sans oublier l'ensemble des travaux dans les bâtiments communaux



4 points de collecte équipés de bacs ordures ménagères et de bacs de tri (jaune) **au Sarret**



La démolition des piles en briques aux abords de l'ADMR, **rue Nationale**, laisse place à plus de visibilité et a permis d'élargir chaussée et aire de stationnement



Reprise de voiries communales aux abords des entrées d'habitations **au Sarret, à Malmont et rue de Riopaille**



Réfection des places de stationnement en centre bourg

... et par des entreprises



Chaque année la municipalité programme d'importantes réfections de réseau routier communal. Les interventions ont eu lieu route du Sarret, sur les trottoirs des Grangers et au cimetière.



Une fois par an, il est nécessaire de décompacter le terrain du foot synthétique, pour un plus grand confort de jeu mais également pour allonger la durée de vie de l'aire de jeux.



Les travaux de construction de la ligne très haute tension entrent dans leur phase terminale puisque la nouvelle ligne est pratiquement achevée. Sur notre commune il ne "reste" plus qu'à faire disparaître les pylônes de l'ancienne ligne, débarrassant ainsi la zone urbanisée du surplomb de cette ligne.



Au village de Jurine, au-delà de la réfection de la voirie, ce sont l'ensemble des réseaux aériens très envahissants qui ont été enfouis. En outre, la canalisation d'eau potable a été remplacée par le Syndicat des Eaux de la Semène.



Deux rideaux métalliques ont été installés à l'entrée du restaurant solaire

Dénomination des voies

Dans notre précédent numéro, nous avons expliqué le but de cette démarche qui consiste à dénommer les rues et numéroter les habitations pour faciliter les différents services proposés quotidiennement à la population :

- la distribution du courrier par les facteurs, surtout lors de remplacements, au domicile des administrés
- l'accès des soins et des services d'urgence
- les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS
- les livraisons par et pour les entreprises et particuliers
- le développement des services à la personne.

De plus, la commercialisation de la fibre optique ne peut se faire que pour des habitations disposant d'une adresse bien identifiée afin que chaque administré soit parfaitement localisable.

Dans cette optique, la commune poursuit cette démarche. Après le village de Malmont, la route et le village du Fau, les secteurs de la Chamarèche, du Breuil, de Riopaille et des Champs de Berre, ainsi que la route du Sarret, c'est désormais le centre-bourg qui fait l'objet de modifications.

Un nouveau plan pour le centre-bourg



La rue du Centre, qui commence à la suite de la rue du Bas-Vernay, se termine dorénavant au carrefour des "Arbres", à l'intersection avec la rue Nationale et la rue de Firminy.

La rue de Firminy débute, quant à elle, à ce même carrefour et se prolonge en direction de Firminy.

L'impasse reliant la rue du Nord à l'entrée du cimetière est nommée "impasse de l'Eternité".

L'impasse située entre les N°31 et 33 de la rue de Firminy, secteur de la Pommardière, est dénommée "impasse de la Pommardière".

L'impasse située entre les N°25 et 27 de la rue Nationale est nommée "impasse de la Toune".

La rue précédemment appelée rue du Cintre est désormais dénommée "rue de l'Eglise".

Le passage situé en les N°32 et 34 de la rue Nationale et reliant la rue Pasteur est nommé "passage du Boulodrome".

L'impasse au-dessus du N°12 de la rue du Midi est dénommée "impasse des Lilas".

La ruelle reliant la place Moulin-Pugnat à la place des Victimes de la Déportation du Travail est nommée "allée de la Cure".

Enfin, la voie desservant le lotissement Brun, entre les N°15 et 17 de la route du Fau est dénommée "allée Georges Brassens".

Par ailleurs, le numéro de voirie de certains administrés a été modifié, tout en conservant la même dénomination de voie.



1 - Impasse de la Pommardière

2 - Impasse de l'Eternité

3 - Rue des AC-PG 1939-1945

4 - Rue Jean-Baptiste Jourjon

5 - Route de Jonzieux

6 - Impasse du Platou

7 - Rue Bayon

8 - Rue de l'Eglise

9 - Allée de la Cure

10 - Rue des Frères

11 - Impasse de la Toune

12 - Passage du Boulodrome

13 - Rue des AFN

14 - Impasse des Lilas

A - Place Marie-Louise Deguillaume

B - Place Moulin-Prugnat

C - Place des Victimes de la Déportation du Travail

ERRATUM

Dans la Trame N°38, une erreur s'est glissée à la page 11, relative à la dénomination des voies, au lieu de "l'Impasse du Velay", il s'agit de la "Route du Velay".

Un nouvel espace culturel

La dernière séance

Ceux qui ont pu accéder ces dernières années à l'ancien cinéma étaient vite envahis par cette ambiance de dernière séance si bien décrite dans la chanson d'Eddy Mitchell, qui flottait dans l'air.

Les toiles d'araignées depuis plusieurs décennies prenaient peu à peu possession de la scène en bois tandis que les vieux sièges rouge s'élevaient toujours aussi fièrement malgré l'épaisse poussière.

Dans le contrat proposé aux saint-justaires en 2014, le projet de rénovation de ce bâtiment emblématique et ainsi l'accès à une vraie salle de spectacle à Saint-Just, est porté au rang de priorité.

La première étape du projet a consisté à se rendre propriétaire des lieux sans déboursier un euro mais en procédant à un échange avec les autorités religieuses.

Le diocèse récupère la cure jusqu'alors bâtiment municipal et la commune acquiert le bâtiment du cercle jusqu'alors propriété du diocèse.

Parallèlement, une étude de faisabilité technique et financière a été commandée par les élus afin de définir l'enveloppe financière nécessaire pour un tel projet mais également pour évaluer le potentiel du bâtiment.

Cette analyse chiffrée, sérieuse et argumentée a permis d'inscrire notre projet au sein du plan de mandat de la communauté de communes Loire-Semène, ouvrant ainsi des perspectives importantes en matière de financement pour notre projet.

Conserver l'âme de ce lieu

Suite à une consultation, le groupement d'architecte Fargette-Magaud a été retenu avec une mission claire : conserver l'âme de ce lieu mythique tout en lui donnant une fonctionnalité optimale. Ce site devra en effet accueillir des manifestations aussi nombreuses que diverses telles que des assemblées générales, des pièces de théâtre, des concerts, des conférences-débats, des spectacles scolaires, la saison culturelle de la commune...

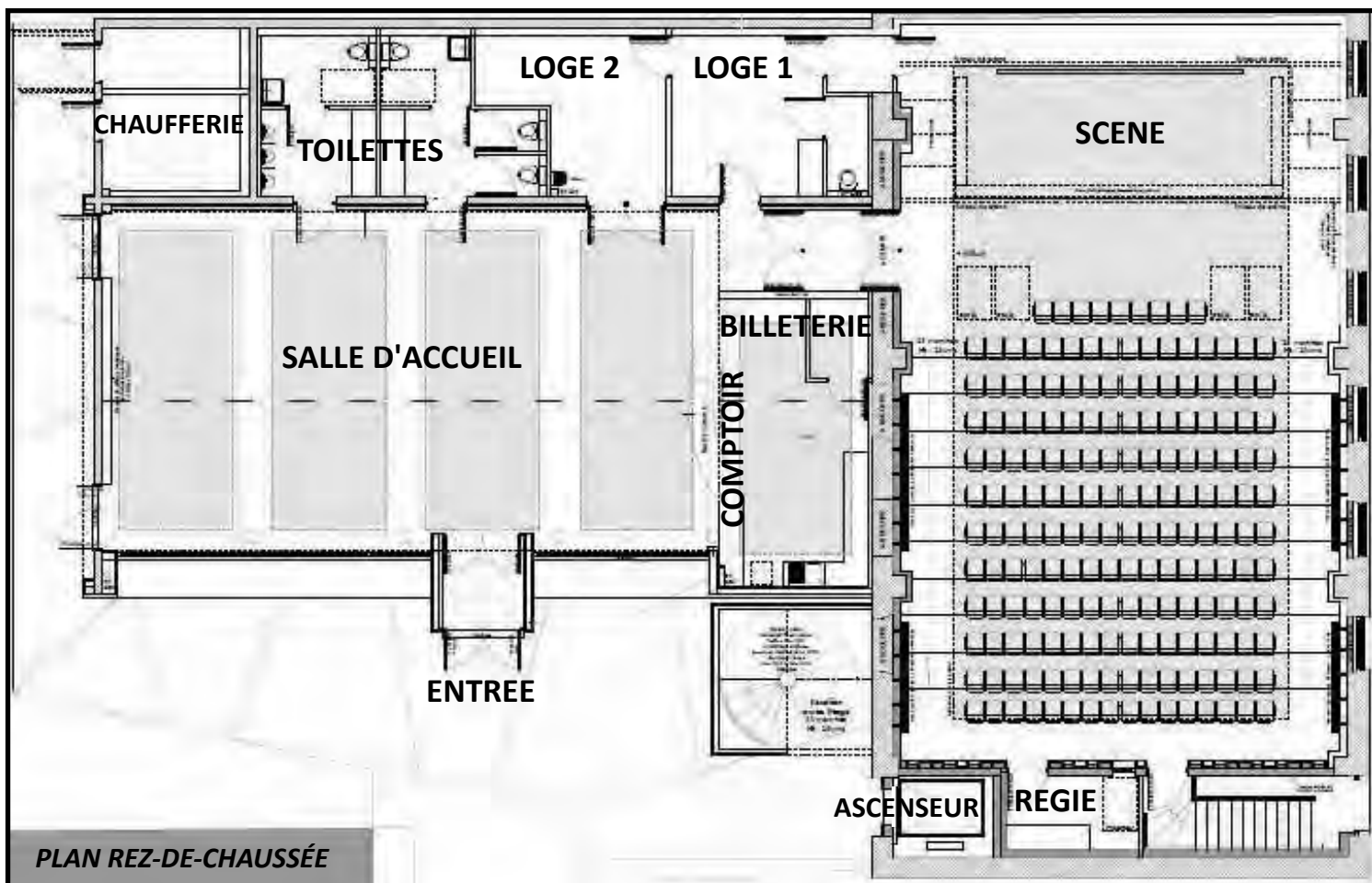
La conception de ce projet de réhabilitation a donné lieu à de nombreuses réunions de concertation rassemblant l'ensemble des élus du conseil municipal, les architectes et les musiciens de la Jeune Garde Rubanière qui bénéficieront de l'étage du bâtiment.

Une vraie salle de spectacle à Saint-Just

Très concrètement, dans les semaines qui suivent, la vicairie sera démolie et un nouveau bâtiment accolé à l'ancien sera érigé, celui-ci abritera la billetterie, les loges, des espaces techniques de rangement et également une salle d'accueil pouvant rassembler l'ensemble du public avant et après la manifestation (apéritifs, moments conviviaux, entractes...).

La renaissance de ce bâtiment fera l'objet d'un point précis lors de la parution des prochaines trames. Un point définitif sera également fait sur le plan de financement de l'opération qui laisse apparaître aujourd'hui uniquement les subventions validées par nos partenaires, un taux de financement qui s'affiche d'ores et déjà très élevé.





PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE

Plan de financement

Pour l'instant, sur un coût d'aménagement estimatif de 1 087 000 €, le plan de financement totalise 56 % de subventions. Une demande d'aide de financement européen, au titre du Leader, est en cours d'instruction.

(1) Une D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a également été sollicitée pour l'année 2018.

Financement	
Subvention Etat - D.E.T.R. ⁽¹⁾	105 000 €
Subvention Région Auvergne Rhône-Alpes	200 000 €
Subvention Département Haute-Loire	200 000 €
Fonds de Concours Loire-Semène	100 000 €
Fonds Propres Commune	482 000 €
Coût total des travaux	1 087 000 €



Calendrier prévisionnel

Juillet 2017 - Approbation dossier de consultation des entreprises pour projet d'aménagement

Octobre 2017 - Lancement de l'appel d'offres

Novembre 2017 - Démolition de l'ancienne vicairie et annexe du bâtiment principal

Novembre 2017 - Choix des entreprises

Décembre 2017 - Début des travaux

Décembre 2018 - Réception des travaux

Restaurant scolaire

Le succès grandissant de ce service chaque année permet d'enregistrer à ce jour plus de 30 000 repas par an.

Le prix de vente d'un repas pour un élève domicilié sur la commune est fixé à 3,60 €.

La confection d'un repas est facturée 4,03 € à la commune par l'entreprise prestataire Elior, à ce prix s'ajoutent les frais généraux (électricité, eau, renouvellement matériel de cuisine, charges de personnel d'encadrement). Le coût de revient total d'un repas pour la collectivité s'élève donc à 6,80 €.

Ce sont plus de 25 000 € de matériel qui ont été investis sur une année. Les tarifs du restaurant scolaire sont relativement bas car la municipalité subventionne largement ce service à hauteur de 53 % (hors frais généraux).

Des locaux adaptés

Tous les repas sont confectionnés dans une cuisine moderne et adaptée sur le site de Saint Just où chaque jour sont accueillis sur trois services tous les enfants scolarisés dans le bourg. De plus, des repas sont acheminés à la crèche et à la cantine de Malmont, en liaison chaude.

Pour chaque période scolaire, des menus équilibrés et adaptés aux enfants sont proposés par une diététicienne et validés par la commission des affaires scolaires élargie aux représentants des parents d'élèves de chaque école.

"Le fait maison" est privilégié pour une cuisine authentique respectant les saveurs naturelles. Aussi, un produit bio est intégré au menu une fois par semaine. De plus, des animations innovantes, basées sur la découverte et le goût, sont proposées. En terme d'approvisionnement, les circuits courts sont favorisés, le pain est fourni par les boulangeries de la commune, la viande est 100 % française (les animaux sont nés, élevés et abattus en France), les fruits et légumes sont essentiellement cultivés dans la vallée du Rhône. Tous les produits utilisés sont référencés avec toutes les informations relatives à la traçabilité. Des partenariats avec les écoles sont mis en place : jardin potager, petit déjeuner anglais ou allemand, petit film avec la cuisine comme décor.

Du personnel au service de nos jeunes

Seize agents communaux sont chargés d'accompagner et encadrer les enfants des écoles aux salles de restauration de Saint Just et Malmont. Certains enfants sont également accompagnés à la crèche à l'issue du repas. En cuisine, Olivier Leleu, chef-cuisinier, confectionne les repas avec Lucienne Colomb, aide-cuisinière. Enfin, après le service, des agents municipaux assurent l'entretien des locaux. De plus, des stagiaires originaires de la commune sont accueillis régulièrement dans le cadre de la découverte professionnelle et participent à la préparation des repas.

Le contrat avec la Société Elior prendra fin le 31 août 2018. Un appel d'offres aura lieu en début d'année pour une nouvelle consultation visant à confier à un prestataire l'approvisionnement en produits et denrées alimentaires, la confection et la fourniture de repas sous mode de service à table sur le site pour le restaurant scolaire municipal, et conditionnés pour le portage sur les sites annexes de la crèche et la cantine de Malmont.



Enfants, parents, enseignants, personnels et élus entourent le chef-cuisinier, en présence de M. Carraud, responsable d'exploitation Elior

La journée "Porte Ouverte" a eu lieu le 29 septembre dernier. Les familles ont pu visiter les locaux, rencontrer le chef-cuisinier, ainsi que M. Olivier Carraud, responsable de la société Elior (remplaçant de Mme Vercey que nous remercions pour sa collaboration), les membres de la commission des affaires scolaires. Cette réception s'est terminée par un succulent buffet aux couleurs et saveurs automnales, préparé par Olivier et Lucienne.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service de restauration scolaire en mairie, par téléphone au 04 77 35 08 70 (ligne directe) ou par mail à restoscolaire@saintjustmalmont.fr.

Afin d'optimiser le service et limiter le gaspillage, il est impératif que les familles respectent scrupuleusement les délais d'inscription ou d'annulation prévus au règlement intérieur.

Ecole La Communale

La première scolarisation, les étapes d'un grand moment

La première scolarisation est une étape importante de la vie d'un jeune enfant. Cet événement est bien souvent source d'émotions pour le futur élève comme pour ses parents. Afin que les premiers moments se passent bien, voici un petit retour sur les différentes étapes qui permettent à l'élève de se préparer.



Les conditions d'accueil

Les conditions d'accueil dans les écoles publiques sont fixées par le règlement départemental des écoles publiques. Ce dernier fixe à 2 ans l'âge minimum pour rentrer à l'école. Par ailleurs, il indique également que les enfants doivent être propres. Ces conditions peuvent parfois paraître contraignantes, mais l'entrée à l'école suppose une maturité suffisante.

Le fonctionnement de l'école est très différent de celui de la crèche ou des autres lieux de garde de la petite enfance. Il est plus exigeant en termes d'attention et de sollicitations. Face à ces exigences nouvelles, l'évolution des enfants est variable et une entrée trop précoce peut parfois être source de grande angoisse pour les enfants qui ne sont pas prêts.



Le calendrier pour une nouvelle inscription

En général, nous conseillons aux parents de prendre contact avec le directeur de l'école au mois de janvier précédant la rentrée. Ce premier contact permet d'aborder les questions organisationnelles (horaires, règlement, conditions d'accueil...). C'est aussi le moment de commencer à parler à l'enfant de sa future scolarisation. Le fait de parler longtemps à l'avance avec l'enfant permet de lui laisser le temps de construire une image de ce que sera l'école.

La journée "portes-ouvertes" constitue également une étape importante du processus qui va conduire l'enfant et ses parents à se projeter.

C'est un moment au cours duquel l'enfant et les parents peuvent rencontrer les maîtresses et prendre le temps de visiter les classes. Toutes les questions peuvent être abordées ce jour-là.

Par ailleurs, les représentants de parents d'élèves sont également là et apportent leur regard de "parents expérimentés". Enfin, nous vous enverrons au cours des vacances d'été un dernier courrier afin de préparer les derniers détails de la rentrée. A tout moment, nous restons disponibles pour répondre aux questions des parents. Plus les parents sont rassurés et plus la rentrée des enfants est sereine.

Le jour J

Les élèves de Petite Section 1 bénéficient tous d'une rentrée échelonnée et d'un accueil individualisé le matin. Ce dispositif permet à l'enseignante d'être disponible pour chaque enfant. Accompagnée de l'A.T.S.E.M. (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), elle pourra ainsi répondre de façon adéquate à chaque élève en fonction de ces angoisses ou de ses "petits coups de blues".

Les premiers jours de la scolarité sont consacrés à l'instauration d'un climat de classe favorable aux apprentissages. Les enfants jouent et découvrent les différents espaces et les différents personnels qui feront leur quotidien pour les années à venir...

Quoiqu'il en soit, les pleurs des premiers jours laissent rapidement place aux sourires et aux joies de la vie en collectivité. Entre exigence et bienveillance, l'école maternelle permettra à chaque enfant de devenir un élève et lui permettra de cultiver l'envie d'apprendre qui réside en lui



Ecole Don Bosco

Rétrospective de fin d'année scolaire



Lectures, apprentissages au fil des mois et spectacle de fin d'année autour de thèmes qui nous sont chers !



Sortie scolaire des Maternelles : découverte d'une bergerie et d'une jardinerie



Remise du 1er prix départemental du patrimoine au CM2



La sériculture n'a plus de secrets pour les élèves de cycle 3

Notre projet lecture nous a fait partager de nombreuses aventures !

A bientôt pour découvrir nos prochaines destinations pédagogiques !



**Envie d'une visite ?
04 77 35 60 74
www.ecoledonbosco.fr**

Ecole Aux Quatre Vents

Classe découverte au Bessat

Dans le cadre du projet d'école intitulé "Mieux vivre ensemble à l'école", les élèves de l'école sont partis ensemble au Chalet des deux Alpes au Bessat, cette sortie découverte a eu lieu les 13 et 14 avril 2017.



Les élèves de PS et MS sont restés une journée et les autres élèves de la GS au CM2 ont partagé deux journées et une nuitée.

Le thème de ce séjour était la musique avec découverte des différents instruments et des différentes musiques du monde (localisation sur une carte) et travail sur les pulsations corporelles (réalisation d'orchestres de percussions corporelles).

Les élèves ont adoré partager des moments de la vie quotidienne (repas, veillée, nuit), ce qui a renforcé leurs relations.

Une expérience à reconduire.

Des interventions de qualité à l'école !!!

- En lien avec le fil conducteur de l'année, axé sur la découverte des continents, l'école aux Quatre Vents a fait appel cette année à la troupe saint justaire Doni Doni. Tous les enfants de l'école, du cycle1 au cycle 3, ont pu bénéficier de cours de danse et de chants africains durant toute la période 5.

Ces animations hebdomadaires ont permis par la même occasion de présenter un superbe spectacle aux parents au cours de la kermesse de fin d'année.

Pour l'année scolaire 2017-2018, les élèves pourront compter sur des cours de danse moderne et contemporaine. A nous les "petits rats de l'opéra" !!!



Les cycle 1 et 2 ayant travaillé autour de la Chine, nous avons accueilli à l'école Mme VINCENT Myriam qui nous appris à réaliser des makis. Nous nous sommes régalés tant au niveau préparation que dégustation !!!



Nous avons également reçu un conteur qui nous a raconté un voyage autour du monde.

Les enfants ont été captivés par l'aisance oratoire de ce conteur.

Sortie de fin d'année

Pour clore l'année scolaire et profiter des beaux jours du mois de juin, tous les enfants de l'école sont partis en expédition dans la campagne de Malmont. Les plus grands ont fait preuve de beaucoup d'empathie envers les plus jeunes qui ont eu parfois du mal à suivre.

Ces journées de plein air où les élèves de tout âge se retrouvent sont toujours appréciées. Profitons des avantages des petites écoles !!!



Anciens Combattants et Veuves A.C.P.G. / C.A.T.M.

Une journée à la découverte du terroir



Début juin, une quarantaine d'adhérents, venus en famille et accompagnés des veuves et sympathisants, ont profité d'une belle journée ensoleillée pour s'accorder un moment de détente autour de visites très gourmandes.

Un premier arrêt, au Musée de l'Alambic de Saint-Désirat, a permis de découvrir le riche patrimoine des bouilleurs ambulants, avec de magnifiques appareils en cuivre et une collection de matériels et outils exposés sur une trentaine de tableaux très réalistes. Une petite dégustation rappelait la variété et la qualité des produits de la distillerie.

Puis c'est dans le cadre champêtre de l'auberge paysanne La Terrine, à Mercuriol dans la Drôme, que le groupe a partagé le menu campagnard avec canapés au four à bois et terrines de la ferme, et bien sûr le traditionnel cochon à la broche découpé à la vue de toute l'assistance, pour finir en chansons et avec quelques pas de danse.

Sur le chemin du retour, la visite de la cité du chocolat Valrhona, à Tain l'Hermitage, a prolongé cette journée de gourmandise dans la plus grande convivialité.

Les participants, satisfaits, se sont retrouvés à la Maison du Combattant pour partager le casse-croûte offert par les voyages Jaccon.

Hommage à Armand Proriol

Il était né le 5 juin 1917 à St Pal en Chalencon. Après ses études, il aidera son père, ancien charron ayant évolué vers les machines agricoles, en travaillant sur les moteurs et dans la mécanique.

L'année de ses vingt ans, il fut incorporé au 38^{ème} régiment d'infanterie à St Etienne où il effectua son "régiment" au service entretien des véhicules militaires.

Après plusieurs affectations à Forbach, Dunkerque, Clermont Ferrand et Montluçon, son régiment fut mobilisé en 1940, suite à l'invasion de la Pologne et la Hollande par les Allemands. Ils allèrent donc au devant de l'ennemi, mais avec la trouée de Sedan, la route leur fut coupée et ils finirent encerclés. Avec un camarade, il pris un bateau pour l'Angleterre où, à peine débarqué, il fut refoulé vers la France. Il restera vers Evreux pendant trois mois, désarmé. Il revint ensuite en vélo jusqu'à Boën sur Lignon, traversant ainsi toute la zone occupée, pour rejoindre ensuite Saint Pal en Chalencon. Il sera démobilisé en septembre 1940.

En 1945, il épouse Jeanne Allibert avec qui il aura deux filles, Chantal et Martine. Apprenant qu'un garage était à vendre à St Just Malmont, ils s'installent sur notre commune en 1951. L'essor de son entreprise lui permet alors de faire construire un garage plus grand. Ensuite, pendant dix ans, il assurera l'entretien des véhicules des établissements Cheynet et prendra sa retraite.

Jusqu'à ces dernières années, il assistait encore aux manifestations de l'association des anciens combattants et tenait à déposer une gerbe lors des cérémonies commémoratives. Tous appréciaient sa bonne humeur, sa gentillesse et sa grande modestie, et il prenait plaisir à partager les repas avec ses camarades pour qui il était un modèle.

Armand Proriol s'est éteint discrètement, quelques jours après ses cent ans, entouré de ses proches.



Haut Pilat Interfoot (H.P.I.)

Sport et nutrition : H.P.I. informe ses adhérents

Le H.P.I. continue sur sa lancée de la saison précédente. Après avoir obtenu la labellisation "école de football" par la Fédération Française de Football et après avoir participé à la Fête du Sport le vendredi 8 septembre à Saint Just Malmont, les dirigeants avaient organisé le samedi 23 septembre, dans le cadre du programme éducatif fédéral, un petit déjeuner diététique.

28 enfants de 9/10 ans se sont retrouvés dans la salle d'accueil du Gymnase N°2 pour prendre en commun leur petit déjeuner. Un petit déjeuner pas tout à fait comme les autres puisqu'il devait être équilibré. Pour réaliser cela, les enfants ont bénéficié des recommandations du docteur Pezet, médecin-conseil en nutrition.



Quelque peu timides au début de l'animation, les enfants se sont vite engaillardis et n'ont pas hésité à se resservir plusieurs fois. Les conseils durent être très judicieux car la séance d'entraînement programmée en fin de matinée fut très dynamique.

D'autres initiatives du même type seront également programmées dans les prochains mois, avec d'autres catégories d'âge.

L'objectif de cette démarche est d'aider les jeunes à prendre conscience que la nutrition et l'hygiène sont des éléments à ne pas négliger lorsqu'on pratique un sport.

Nous remercions particulièrement Muriel Pezet pour ses conseils et la commune de Saint Just Malmont pour le prêt de la salle.

Association Communale de Chasse Agréée



Une belle réussite pour la Soupe aux Choux

La soupe aux choux qui s'est déroulée le 1^{er} juillet à la Maison de la Chasse a été un vrai succès !

Lors de cette soirée, régnait une très bonne ambiance, due à une bonne organisation que nous devons à nos jeunes chasseurs !

Nous les remercions vivement, ainsi que tous les autres pour leur contribution aux préparatifs et aux démontages réalisés par un très grand nombre de sociétaires

Les convives se sont régalés grâce à une soupe de grande qualité, agrémentée de saucisses, lard, fromage et chocolat !

Le café, offert par l'association, fut un plus très apprécié par les participants.

Nous pensons renouveler cette manifestation l'année prochaine car celle-ci a été plébiscitée par de nombreuses personnes.

Encore merci à vous tous et à l'année prochaine.



Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Au cours des deux premières collectes de sang de l'année, en février et juin, l'Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes de Saint Etienne a recueilli sensiblement le même nombre de poches que l'an passé, à époque identique : 217 donateurs dont 11 nouveaux en 2017, et 215 donateurs dont 12 nouveaux en 2016.

**Classe de CM1-CM2
de l'école Don Dosco**



Cette année encore, plusieurs membres de l'association se sont rendus dans les classes de CM1 et CM2 des deux écoles, Don Bosco et La Communale, avec les autorisations de la directrice Isabelle Coursoux et du directeur Willy Berthasson, pour promouvoir le Don de Sang.

Les enfants, avec l'aide de leurs maitresses, Martine Tortoza et Anne Beringer, ont participé au concours national de dessins organisé par la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (F.F.D.S.B.). A cette occasion, l'association leur a remis un tee-shirt avec le logo "Don de Sang".



**Classe de CM1
de l'école La Communale**

Les prochaines collectes auront lieu à la Salle Polyvalente le vendredi 9 février 2018 de 15H30 à 19H00 et le vendredi 1^{er} juin 2018, de 9H30 à 12H00 et de 16H00 à 19H00.

Vous pouvez trouver les dates des collectes et des informations sur le don de sang en vous connectant sur Facebook "association pour le don de sang saint didier en velay".

Le loto annuel aura lieu le dimanche 12 novembre 2017, à la Salle Polyvalente de Saint Just Malmont, "ce qui nous permet de conduire notre action principale qui est la promotion du don".

Restons mobilisés afin d'aider les malades !

Marie, Maloë, 100 ans les séparent !

Notre doyenne fête ses cent ans

En ce jour de juin, la Résidence Marie Lagrevol était en effervescence pour fêter le centième anniversaire de Madame Marie Prebet.

Pour l'occasion, sa famille, représentant quatre générations, s'était jointe aux résidents et au personnel de l'EHPAD, ainsi que M. Le Maire et sa première adjointe.

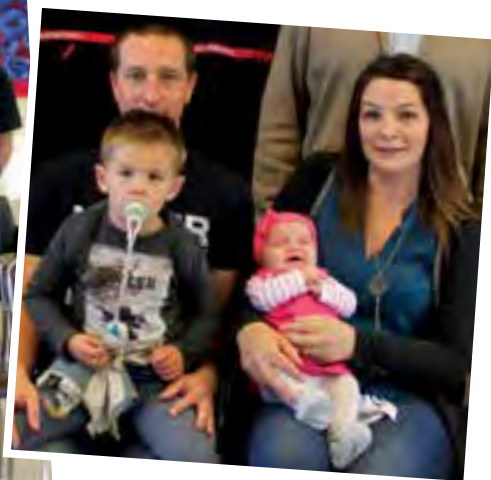
Très enjouée, Madame Prebet confiait qu'elle a commencé à travailler dans le textile à l'âge de 13 ans et qu'elle conserve sa forme grâce à ses activités sportives, la danse et la natation, qu'elle a cessé seulement à l'âge de ... 92 ans, pour ensuite rejoindre la résidence à 97 ans.

Notre doyenne a reçu pour cette occasion de nombreuses marques de sympathie : fleurs, cadeaux et poème écrit en son honneur...

Souhaitons lui encore de nombreux moments de joie et de partage avec ses proches et ses amis.



Maloë, une naissance à domicile



Quelle histoire étonnante et émouvante que celle de Maloë Sorek, née dans la nuit du 6 au 7 juillet dernier, chez elle à Saint Just Malmont.

Son papa Maxime, et Christine Boute, tous deux sapeurs-pompiers volontaires, ont aidé la maman, Mathilde, à mettre au monde la petite fille, avant d'être rejoints par l'équipe de garde des pompiers qui lui ont prodigué les premiers soins et assuré le transport à la maternité.

Après la naissance d'une petite duniéroise, en 2013, dans la voiture de ses parents sur la RD 500, un tel événement n'était pas arrivé sur la commune depuis 1971. La municipalité a souhaité organiser une réception pour mettre à l'honneur la petite Maloë.

L'occasion également pour le maire de témoigner aux parents l'émotion suscitée par cet événement peu commun et féliciter l'engagement des pompiers et leur rapidité d'intervention.

Mathilde et Maxime ont chaleureusement remercié l'équipe de sapeurs-pompiers pour leur professionnalisme, en particulier Christine Boute qui a su faire preuve de sang-froid face à la situation. "Grâce à vous tous, ça restera un beau souvenir".

Maladie de Lyme

Je reconnais la maladie et ses symptômes

• *La maladie de Lyme : qu'est-ce que c'est ?*

La maladie de Lyme ou Borréliose de Lyme est une infection due à une bactérie (microbe) transportée par une tique. La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre.

Elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de tiques (oiseaux, chiens, chats) ni d'une personne à une autre.

Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

• *Quels sont les signes ?*

Dans les 3 à 30 jours après la piqûre, la maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une plaque rouge qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre, puis disparaît en quelques semaines à quelques mois.

Avec ou sans plaque rouge, il faut consulter un médecin en cas de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle quelques semaines ou quelques mois après la piqûre. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

Au bout de plusieurs mois ou année, en l'absence de traitement, des atteintes graves des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau peuvent s'installer.



J'identifie les situations à risque

• *Où trouve-t-on les tiques ?*

Les tiques sont répandues partout en France surtout en dessous de 1 500 m d'altitude. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains.



• *Qui sont les personnes les plus exposées ?*

Les professionnels qui travaillent dans la nature : bûcherons, sylviculteurs, gardes forestiers, gardes-chasse, gardes-pêche, jardiniers, etc.

Les amateurs d'activités dans la nature : promeneurs et randonneurs en forêt, campeurs, chasseurs, ramasseurs de champignons, etc.

• *A quelle période de l'année le risque est-il maximum ?*

Les tiques sont plus actives entre avril et novembre.

J'apprends à me protéger

• Comment se protéger avant les activités dans la nature ?

La meilleure façon de se protéger lors de promenades à la campagne, en forêt, dans la nature ou dans les parcs, c'est d'éviter de se faire piquer par des tiques.

Il est donc conseillé de porter des vêtements longs qui couvrent les bras et les jambes, un chapeau, et de rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes.

Restez sur les chemins, évitez les broussailles, les fougères et les hautes herbes.

On peut aussi mettre des répulsifs contre les insectes sur la peau ou sur les vêtements, en respectant leur mode d'emploi. Pensez à prendre avec vous un tire-tique (disponible en pharmacie).

• Comment se protéger en revenant d'activités dans la nature ?

Pour éviter la maladie de Lyme, il faut absolument retirer la ou les tiques le plus rapidement possible : plus une tique reste accrochée longtemps, plus elle risque de transmettre la bactérie. Les tiques peuvent rester accrochées sur la peau ou le cuir chevelu sans qu'on s'en aperçoive car leur piquûre ne fait pas mal.

Il faut donc vérifier soigneusement l'ensemble du corps, en particulier les aisselles les plis du coude, derrière les genoux, le cuir chevelu, derrière les oreilles, et les régions génitales pour trouver une ou des tiques.

N'hésitez pas à demander de l'aide à un proche pour examiner certaines parties du corps moins accessibles (dos, cheveux). Utilisez un miroir si vous êtes seul.

• Que dois-je faire en cas de piquûre ?

Comment retirer une tique ?

- Ne mettez aucun produit sur la tique.
- Ne tentez pas de la retirer avec les ongles.

Utilisez un tire-tique : glissez le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau. Tournez doucement jusqu'à ce que la tique se décroche.

Après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau avec un antiseptique.

Ou, à défaut, utilisez une pince fine : saisissez la tique à la base sans l'écraser et tirer vers le haut sans tourner. Après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau avec un antiseptique.

Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer.

Après l'avoir tuée sans l'avoir touchée à mains nues, il faut la mettre dans un mouchoir ou sur un bout de scotch qu'on jettera à la poubelle.

Y a-t-il un traitement après une piquûre de tique ?

En cas de piquûre, surveillez la zone piquée.

Si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle ou d'autres symptômes (symptômes grippaux, paralysie, etc.) apparaissent dans le mois qui suit la piquûre, consultez sans tarder un médecin.

Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

Ce qu'il faut retenir

Les maladies vectorielles sont des maladies infectieuses transmises par des vecteurs. Les moustiques sont les vecteurs les plus connus, mais il en existe d'autres comme les tiques les mouches, les puces, etc.

POUR SE PROTEGER DE LA MALADIE DE LYME :

• Avant et pendant une activité dans la nature

Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs. Je reste sur les chemins, j'évite les broussailles, les fougères et les hautes herbes. Je pense à prendre avec moi un tire-tique.

• Après une activité dans la nature

J'inspecte soigneusement mon corps.

• Après avoir été piqué par une tique

Je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piquûre, je dois consulter un médecin rapidement. Je consulte également en cas de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle.

En cas de doute, parlez-en à votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.





Rencontre avec ...

... Pascale Hénaff, responsable du projet 2 Loires

Depuis 2015, R.T.E. (Réseau de Transport d'Électricité) procède au remplacement de la ligne électrique 225 000 volts située sur l'axe le Puy-en-Velay/Saint-Etienne, construite en 1941. Son renouvellement par une ligne à deux circuits de plus grande capacité, tout en améliorant son tracé, est devenu nécessaire pour adapter la ligne aux besoins existants et futurs, consolider un axe stratégique pour la région et répondre aux nouvelles normes techniques.

RTE avait deux possibilités, soit renforcer la ligne existante, soit construire une ligne neuve. Du fait de la vétusté de la ligne existante, le choix s'est porté sur la construction d'une nouvelle ligne. Celle-ci permettra entre autres :

- d'améliorer la qualité de la distribution d'électricité
- de donner plus de capacité à cette partie du département de la Haute-Loire, territoire dynamique
- d'éviter les zones urbaines et les zones environnementales protégées
- de permettre aussi de ne pas avoir de conséquences trop graves en cas de grandes tempêtes.

Quelle est l'avancée du chantier ?

Le chantier en tant que tel, reconstruction d'une nouvelle ligne, a commencé en 2015 par des phases préparatoires. Dans le département, 23 communes sont traversées par cette ouvrage :

- De Saint Privat d'Allier à Sanssac l'Eglise – 2015
- De Sanssac l'Eglise jusqu'aux Villettes – 2016 (en passant par Pognac, Chaspinhac, Malrevers, Rosières, Mézères, Saint Julien du Pinet, Beaux et Saint Maurice de Lignon)
- Des Villettes à Saint Etienne – 2017 (en passant par Sainte Sigolène, Monistrol sur Loire, La Séauve sur Semène, Saint Didier en Velay, Saint Just Malmont, Saint Romain Les Atheux, Saint Genest Malifaux et Planfoy).

Sur notre commune deux solutions ont été adoptées : réseau aérien (zones agricoles) et réseau sous-terrain (zones urbanisées). La construction de pylônes a été réalisée, les câbles sont déroulés, il reste donc à les fixer avant la mise en service de la ligne haute tension début décembre 2017.

La phase de déconstruction se déroulera entre décembre 2017 et le printemps 2018. Pour organiser cette étape, toutes les personnes concernées sont contactées par la société C.T.E.A.M. Les pylônes seront ensuite recyclés par le groupe VACHER, service de gestion des déchets de Pognac.

Ce chantier a-t-il rencontré des difficultés majeures ?

Au carrefour des Grangers il fallait passer en forage sous le rond-point. Il s'agissait de gérer sur un même secteur le chantier et la circulation.

Plus inhabituel, la partie située vers Jurine où il fallait passer sous l'affluent l'Echape. Cela constituait une difficulté technique du fait d'une grande pente à gérer (à 60 degrés), tout en tenant compte des contraintes environnementales dans la traversée de ce ruisseau.

Ce chantier titanesque s'achève avec, comme dit plus haut, la phase de déconstruction. Puis suivra la remise en état des terrains, la dépose des pistes,...

On peut souligner une excellente collaboration et un bon accueil à Saint Just Malmont.

Quel a été l'impact économique sur le secteur ?

En collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy en Velay, R.T.E a voulu depuis le début associer les entreprises locales. Le problème c'est que celles-ci ne nous connaissaient pas, de même que les entreprises qualifiées pour construire les ouvrages du réseau de transport d'électricité.

Bien qu'ayant des marchés avec des entreprises qualifiées, R.T.E. a fait appel pour l'occasion à d'autres entreprises.

En 2014, le groupe projet a initié un forum qui a permis une présentation des besoins du projet aux entreprises locales : T.R.V. de Saint Didier en Velay, Portal de Saint Georges Agricole, Sagnard d'Arsac en Velay, Moulin TP de Monistrol sur Loire. Celles-ci ont également pu se présenter.

Au total, une quinzaine d'entreprises du BTP de Haute-Loire ont été associées pour un montant de 10 millions d'euros. Elles ont pu travailler ensemble, c'est une collaboration positive. On peut citer par exemple des entreprises du Puy-en-Velay, d'Yssingeaux, de Sainte-Sigolène, de Bains, de Saint Julien du Pinay, de Blavozy, des Villettes, de Brives Charensac, de Saint Paulien, de Firminy et pour Saint-Just-Malmont des prestataires de service et fournitures.

En termes de retombées économiques locales pour notre commune, deux entreprises CTEAM et OMEXOM (entreprise d'électricité et d'équipement) de Nîmes, construisant pour RTE respectivement les parties aériennes et souterraines de la future ligne sur le secteur, sont installées à Saint-Just pendant la durée du chantier, impliquant la location de locaux et de gîtes, la restauration, etc.

Une équipe de gardiennage est restée sur le site pour effectuer des patrouilles 24 h/24 par mesure de sécurité et afin d'éviter toute dégradation.



Photo Laurent Berthier

ne pas manquer !!!

Programme Habiter Mieux

Vous pouvez bénéficier de financements importants pour réduire votre facture d'énergie

Dernière permanence
à Saint Just Malmont
Mercredi 15 Novembre
de 14H00 à 15H30
Pôle Social Mairie

Ma Commune Ma Santé
Etre mieux couvert et payer moins cher, c'est l'objectif

Dernières permanences
à Saint Just Malmont
Vendredis 10 et 24 Novembre
de 9H00 à 12H30
Pôle Social Mairie
Sur rendez-vous au
04 77 35 01 40

CONCERT DE CHORALES

Quand local rime avec grande qualité musicale

organisé par la municipalité
avec la participation de la
Chorale Choeur Ouvert
et des Baladins du Pertuis
Dimanche 19 Novembre
à 15H00

Salle Polyvalente
Entrée : 10 euros

TÉLÉTHON

Bonne humeur, convivialité et solidarité garanties

organisé par la municipalité, en
lien avec l'AFM et en collaboration
avec les associations locales

Samedi 25 Novembre
Animations diverses tout au long
de la journée (marches, repas,...)

Programme définitif
disponible début novembre

SPECTACLE MUSIQUE IRLANDAISE

organisé par l'association AGIR et la municipalité
au bénéfice des enfants et adultes handicapés
de la Haute-Loire, avec la participation
du groupe Trotwood
Samedi 2 Décembre
à 20H30

Salle Polyvalente
Entrée : 5 euros
**Vous aimez la musique irlandaise,
alors ne ratez pas cette soirée**

MARCHÉ DE NOËL ET FÊTE D'HIVER

Un moment magique à partager en famille
organisés par la municipalité
et le Comité des Fêtes

50 exposants dans les salles
Visite de la Maison du Passementier
Illumination du sapin devant la mairie
Accueil du Père Noël
Lumignons des enfants
Concert Choeur Ouvert - Animation Banda JGR
Buvette - Vin chaud - Soupe de lentilles
Samedi 9 Décembre
Salles Municipales et Centre-Bourg
Toute la journée
Programme définitif
disponible fin novembre

À NOTER

La Boutique Solidaire du Secours Catholique, Le Coin Vet', ouverte à tous, a changé d'adresse et d'horaires. Vous pouvez désormais déposer des vêtements d'occasion en bon état et/ou en acheter pour un prix modique, dans le nouveau local situé au bout de la rue des Frères, aux horaires suivants :

Le jeudi de 15H00 à 18H00

Le vendredi de 15H00 à 18H00

Le samedi de 9H30 à 12H00





Agenda

NOVEMBRE

Dimanche 12 - Salle Polyvalente

LOTO

Amicale Donneurs de Sang Bénévoles

Samedi 18 - Salle Polyvalente et Salle des Expositions

60^{ème} anniversaire

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Dimanche 19 - Salle Polyvalente

Concert de Chorales

Vendredi 24 - Boulodrome

Concours de Pétanque ouvert à tous pour le Téléthon

Boule Amicale

Vendredi 24 et Samedi 25 - Carrefour Market

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire

Samedi 25 - Salle Polyvalente/Gymnases

TELETHON

Dimanche 26 - Gymnase N°1

Compétition Interclubs de Judo

Arts Martiaux du Velay

DECEMBRE

Samedi 2 - Salle Polyvalente

Spectacle Irlandais Trotwood

au bénéfice de l'association AGIR

Samedi 9 - Salles Municipales

Marché de Noël

Samedi 9 - Place de la Mairie

Fête d'Hiver

Comité des Fêtes

Visite de la Maison du Passementier

Amis du Vieux Saint-Just

Jeudi 21 - Restaurant Scolaire

Repas de Noël

Dimanche 31 - Gymnase N°1

Réveillon de la Saint-Sylvestre - Comité des Fêtes

JANVIER 2018

Samedi 6 - Salle Polyvalente

Voeux du Maire à la population

Dimanche 21 - Eglise de Saint-Just

Concert du Nouvel An

Dimanche 21 - Salle Polyvalente

Loto

Jeune Garde Féminine

Dimanche 28 - Salle Polyvalente

Loto

Sou des Ecoles Publiques

Etat Civil

Naissances

TARAUD MAUBERT Kenzo, né le 6 avril - 20 Route Nationale
 D'ANGELO Zoé, née le 11 avril - 2 Lotissement Saint-Roch
 TOINET Paul, né le 30 avril - 2 Chemin des Bleuets
 BONCHE Gabriel, né le 14 juin - 11 Route de Côte-Vieille
 COQUET BOUCHET Salomé, née le 16 juin - Le Petit Roure
 PRORIOL Elsa, née le 5 juillet - La Palle
 SOREK Maloë, née le 7 juillet - 43 Allée des Pins
 GARCIA Raphaël, né le 14 juillet - 17 Impasse des Lys
 VASSEUR Mathéo, né le 21 juillet - 2 Rue du Breuil
 PORTIER Marius, né le 23 juillet - Toulon
 DROUET Mylla, née le 25 août - 12 Rue du 8 Mai
 DABERNAT Lilian, né le 26 août - Lerbret
 LABESSE Nathan, né le 30 août - Larzelier
 BOYER Lyam, né le 6 septembre - 2 Rue du 8 Mai
 BUYER-MIMEURE Azélie, née le 7 septembre - 41 Allée des Bouleaux
 SOUBEYRAN Capucine, née le 11 septembre - 9 Route de Jonzieux
 CHAUDIER Constance, née le 15 septembre - 36 Allée des Bouleaux
 MELOUX Lucie, née le 29 septembre - 30 Lotissement Les Grangers
 SZWAJKOWSKI Aurélie, née le 7 octobre - 5 Impasse des Lys
 JACQ Timéo, né le 12 octobre - Chanteloup/Les Grangers

Mariages

Virginie MEALIER et Ludovic PISZCZEK, célébré le 25 mai
 Sophie JURINE et Romain PATOUILLARD, célébré le 15 juillet
 Jenny NOLIN et Christophe DUBARD, célébré le 15 juillet
 Delphine HILAIRE et Christophe RAY, célébré le 26 août
 Marine DELALLE et Ludovic GIUNTA, célébré le 16 septembre

Décès

DOUPLAT Claudius, décédé le 26 avril, à l'âge de 100 ans
 RIOCREUX Gabriel, décédé le 8 mai, à l'âge de 81 ans
 MILLET Philippe, décédé le 14 mai, à l'âge de 61 ans
 RIOCREUX Jean-Claude, décédé le 15 mai, à l'âge de 87 ans
 CANCADE Maria, Vve BONNEFOY, décédée le 8 mai, à l'âge de 94 ans
 MOULIN Evelyne, Ep. SABOT, décédée le 6 juin, à l'âge de 61 ans
 PRORIOL Armand, décédé le 3 juillet, à l'âge de 100 ans
 FERRIERE Marcel, décédé le 16 juillet, à l'âge de 69 ans
 VIALLA Odile, Vve VIALLETON, décédée le 11 juillet, à l'âge de 89 ans
 ROMAND Lucien, décédé le 18 juillet, à l'âge de 70 ans
 GALET Rose, Vve ROUSSIAL, décédée le 23 juillet, à l'âge de 93 ans
 PAYS Monique, Vve CHEYNET, décédée le 28 juillet, à l'âge de 92 ans
 KACHNIARZ Wanda, Vve LORCET, décédée le 31 juillet, à l'âge de 93 ans
 CLEMENT Jacqueline, ép. CHEVAILLIER, décédée le 10 août, à l'âge de 76 ans
 LOUISON Marcel, décédé le 20 août, à l'âge de 92 ans
 MUZEAU Jean-Claude, décédé le 26 août, à l'âge de 90 ans
 BUGNAZET Marius, décédé le 22 septembre, à l'âge de 88 ans
 DEVEAUX Léonie, Vve REY, décédée le 9 octobre, à l'âge de 98 ans
 DIDIER Marie, Vve ROYON, décédée le 12 octobre, à l'âge de 91 ans

Stéphanie VARENNES et Cyril MIALON, célébré le 3 juin
 Marcelline BEGON et Anthony ROUX, célébré le 15 juillet
 Anais FOULTIER et Thomas FERREOL, célébré le 5 août
 Harmony DURAND et Nicolas PLOTTON célébré le 9 septembre

Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances, décès et mariages enregistrés dans les registres de la mairie - Etat civil arrêté au 16 octobre 2017